



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Éducation à l'usage de l'impôt

Question écrite n° 21237

Texte de la question

M. Jean-Marie Fiévet interroge M. le secrétaire d'État auprès du ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse, sur l'éducation à l'impôt. En France, il n'existe pas de système d'éducation du citoyen aux spécificités françaises de redistribution de l'impôt. Seulement, en tant que citoyens, les jeunes sont très vite amenés à participer à ce système en lien avec l'équilibre sociétal du pays. Il est alors nécessaire de les informer dès le plus jeune âge concernant l'utilité de l'impôt pour toutes et tous. Dès lors, il lui demande son expertise concernant la sensibilisation des jeunes à l'utilisation et la répartition des deniers publics afin d'éclairer les citoyens sur le modèle français en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marie Fiévet](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (3^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 21237

Rubrique : Enseignement

Ministère interrogé : [Éducation nationale et jeunesse \(M. le secrétaire d'État auprès du ministre\)](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale et jeunesse](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 juillet 2019](#), page 6293

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)